

**IMPRIMÉ IB**

## INTERVENANT BENEVOLE

○ Première demande    ○ Demande de renouvellement

Toute intervention extérieure concourt à la réalisation du projet d'école.  
 Au-delà de 2 séances pour les interventions toutes activités et dès la première en EPS.  
**CE DOCUMENT EST À ADRESSER À L' IEN DE LA CIRCONSCRIPTION EN 1 EXEMPLAIRE**  
**UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE L'ACTION.**

**Références :**

- Circulaire N°92-196 du 03/07/1992 (BO N°27 du 16/07/1992) relative aux intervenants extérieurs.
- Circulaire N°99-136 du 21/09/1999 (BO HS N°7 du 23/09/1999) relative aux sorties scolaires.
- Décret N° 2017-766 du 4-5-2017 - J.O. du 6-5-2017
- Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017
- Circulaire N° 2017-127 du 22-8-2017 relative à l'enseignement de la natation scolaire
- Charte départementale des intervenants extérieurs à l'école primaire.

**Année scolaire**  
**20....-20....**

<u>Circonscription :</u>	<u>Commune :</u>
<u>École :</u>	<u>RNE (obligatoire) :</u>

**① Renseignements sur les élèves concernés :**

**CLASSE(S) CONCERNÉE(S) :**

ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S)	CLASSE(S)	EFFECTIF	INTERVENTION(S) (dates et horaires)	NOMBRE DE SÉANCES	LIEU

**② Descriptif du projet pédagogique :**

<b>Titre du projet</b> (ou nature de l'activité)	<p><b>DISCIPLINE D'ENSEIGNEMENT :</b> Cocher l'activité concernée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> EPS natation</li> <li><input type="checkbox"/> EPS autre activité : .....</li> <li><input type="checkbox"/> MUSIQUE</li> <li><input type="checkbox"/> ART PLASTIQUE</li> <li><input type="checkbox"/> LANGUES VIVANTES</li> <li><input type="checkbox"/> INFORMATIQUE</li> <li><input type="checkbox"/> AUTRE</li> </ul> <p><b>AXE DU PROJET D'ECOLE AUQUEL L' APPRENTISSAGE OU L' ENSEIGNEMENT SE REFERE :</b> .....</p>
---	---

**Compétences visées :** disciplinaires et transversales en lien avec les programmes et le Socle Commun (Langages - Méthodes et outils – Citoyenneté – Systèmes naturels et techniques – Représentation du monde) ou pour l'EPS : les domaines du socle (Langage moteur – Méthodes et outils – Citoyenneté – Santé – Culturel de l'activité)

**Pour la natation :**

**Descriptif du projet élaboré par le professeur des écoles et l'intervenant :**

Organisation d'un module d'enseignement de la natation en lien avec le projet départemental de natation dont l'objectif premier est d'amener les élèves à acquérir une autonomie d'évolution dans le milieu aquatique.

**Apport et rôle de l'intervenant extérieur par rapport à la pratique habituelle :**

Aide à l'encadrement des activités organisées et/ou prise en charge d'un groupe d'élèves que l'enseignant confie.

**Rôle de l'enseignant :**

Préparation et mise en œuvre de l'apprentissage de la natation dans le respect des programmes, des textes réglementaires et de l'organisation de la structure.

Enseignement des bases du savoir nager : entrée dans l'eau, s'équilibrer, s'immerger et se déplacer.

Organisation des groupes et des activités de la classe au cours de la séance.

**Pour les activités de tir sur cible :** descriptif des apprentissages civiques et citoyens prévus en lien avec l'utilisation du matériel de tir : en éducation civique (Différenciation dans l'utilisation des armes, rapport avec le culturel des activités sportives, débat philosophiques ou argumentatifs sur thème...)

**A compléter**

**Descriptif détaillé du projet (hors natation) :** étapes de la mise en œuvre pédagogique (nombre de séances et contenu succinct)

**Modalités d'organisation de l'intervention et de prise en charge des élèves**

**Part du projet pris en charge par l'enseignant**

**Part du projet pris en charge par l'intervenant**

**Finalisation du projet :** (aboutissement sous forme de rencontre ou de sortie scolaire sur une structure nommée)

**Evaluation prévue :** Pour l'EPS : voir les fiches individuelles de suivi (sur site DSDEN 03-EPS-Documents pédagogiques-la trace en EPS)

**Ⓢ Autorisation du Directeur (trice) d'école, avis de l'Inspecteur (trice) de circonscription et décision du Directeur Académique :**

**Autorisation du Directeur (trice) d'école :**

Je soussigné ..... Directeur (trice) de l'école susnommée, après avoir pris connaissance des conditions de mise en œuvre et de sécurité, veillé à ce que l'organisation et la pratique des séances soient l'objet d'une concertation, autorise M..... à intervenir dans la (les) classe (s) pendant le temps scolaire.

Date et signature :

**Avis de l'Inspecteur (trice) de l'Éducation Nationale de la circonscription :**

- Le passage de la commission est demandé.
- Renouvellement accordé pour ..... intervenants.

Date et signature :

**Avis des membres de la commission spécialisée :**

Date et signatures :

**Décision du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :**

- Agrément accordé
- Agrément refusé

Date et signature :

NB : L'agrément pédagogique d'un intervenant n'engage pas la DSDEN à financer le projet.

**TABLEAU 1****LISTE DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS BENEVOLES : PREMIÈRE DEMANDE D'AGRÉMENT**

→ Nom, prénom, date et lieu de naissance de chaque intervenant seront écrits de manière très lisible (nom en capitales d'imprimerie) afin de permettre une interrogation du FIJAISV.

**Rappel :** Conformément à [la circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques](#), tout intervenant extérieur rémunéré ou bénévole est tenu de « respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des élèves, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer, et faire preuve d'une absolue réserve concernant les observations ou informations qu'il aurait pu recueillir lors de son intervention dans l'école ».

Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Ville de naissance et code postal (pays si étranger)	Diplômes (joindre les justificatifs)	Je, soussigné (e), m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école et les modalités d'intervention fixées par l'enseignant.	SESSION D'AGRÉMENT du .....
						Signature de l'intervenant <sup>(1)</sup>	A ..... AVIS de la commission spécialisée <sup>(2)</sup>

(1) Signature obligatoire de l'intervenant extérieur suite à la réunion d'informations mise en place le jour de la session d'agrément.

(2) Vérification des compétences minimum de l'intervenant extérieur dans le cadre des activités à taux d'encadrement renforcé (tests fixés au niveau départemental). Favorable (F) ou Défavorable (D).

**TABLEAU 2****LISTE DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS BENEVOLES : DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT :**

→ Nom, prénom, date et lieu de naissance de chaque intervenant seront écrits de manière très lisible (nom en capitales d'imprimerie) afin de permettre une interrogation du FIJAISV.

**Rappel :** Conformément à [la circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques](#), tout intervenant extérieur rémunéré ou bénévole est tenu de « respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des élèves, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer, et faire preuve d'une absolue réserve concernant les observations ou informations qu'il aurait pu recueillir lors de son intervention dans l'école ».

Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Ville de naissance et code postal (pays si étranger)	Diplômes (joindre les justificatifs)	Je, soussigné (e), m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école et les modalités d'intervention fixées par l'enseignant.  Signature de l'intervenant	Date de l'ancien agrément	AVIS après vérification  <i>Favorable (F)</i> <i>Défavorable (D)</i>